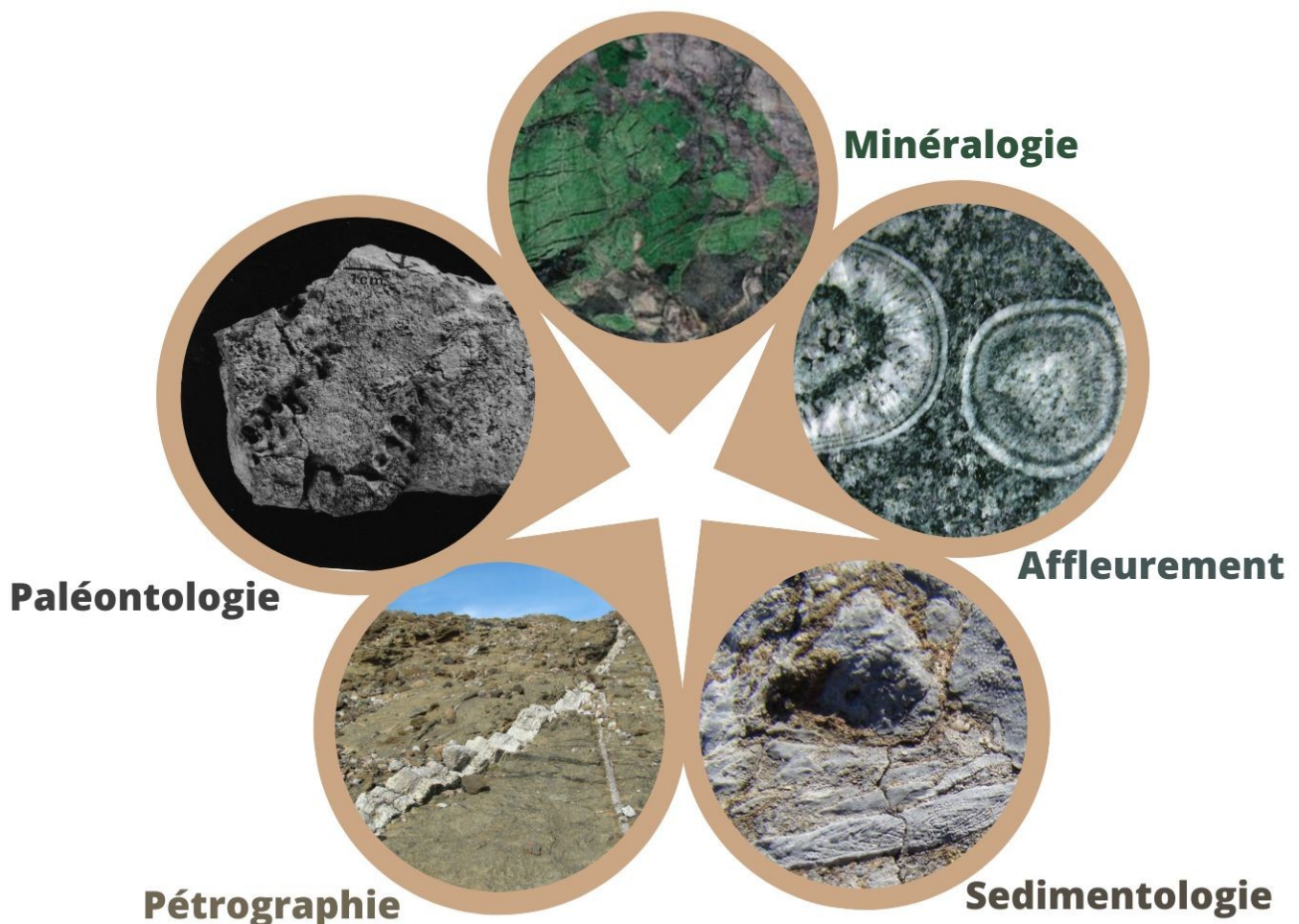


Service : Service Biodiversité Évaluation/ Paysage/UBAT
Affaire suivie par : Virginie VINCENTI/Amélie TAGLIAFERRO

virginie.vincenti@developpement-durable.gouv.fr
amelie.tagliaferro@developpement-durable.gouv.fr

Projets d'arrêtés-listes départementaux des sites d'intérêt géologique de Corse (APPG)



La présente note rappelle le contexte historique et réglementaire de préservation du patrimoine géologique et présente les caractéristiques et la situation des sites géologiques de Corse nécessitant des mesures de protection, à ce stade de la connaissance du patrimoine géologique insulaire.

Elle vise à préciser et à expliciter le choix des sites d'intérêt géologique à protéger par arrêtés-listes départementaux, en application des articles L. 411-1, L. 411- 2, R. 411-17-1 et R. 411-17-2 du code de l'environnement.

L'article R. 411-17-2 du code de l'environnement précise les mesures de consultation et de publicité que devra respecter le préfet préalablement à la publication des arrêtés et décisions visés à l'article R. 411-17-1. Les consultations seront ainsi menées sur la base de ce rapport justifiant le ou les critère(s) de désignation du site d'intérêt géologique, la nécessité d'une protection, ainsi que le périmètre choisi.

1- Contexte de la préservation du patrimoine géologique : présentation des outils de protection (code de l'environnement)

Les sites d'intérêt géologique bénéficient de 2 dispositifs de protection, l'inventaire du patrimoine géologique et les arrêtés préfectoraux de protection des sites d'intérêt géologique.

1.1 L'inventaire national du Patrimoine géologique, minéralogique et paléontologique

Le patrimoine géologique touche à des disciplines aussi variées que la paléontologie, la minéralogie, la tectonique, la sédimentologie, la stratigraphie, la volcanologie etc.

L'Histoire montre la forte empreinte de la géologie sur les êtres humains, sur leur cadre de vie, l'utilisation de ressources minérales, l'exploitation de sources thermales à des fins médicales ou encore l'utilisation des eaux souterraines pour l'eau potable. Par ailleurs, de nombreux sites permettent de reconstituer l'histoire géologique régionale. Certains d'entre eux ont même été choisis comme affleurement de référence internationale pour définir un âge de l'échelle des temps géologiques, c'est un stratotype. La géodiversité influence aussi la biodiversité car elle est un facteur important qui explique la répartition des espèces animales et végétales. La valeur du patrimoine géologique peut donc être d'ordre scientifique, pédagogique, culturel, touristique.

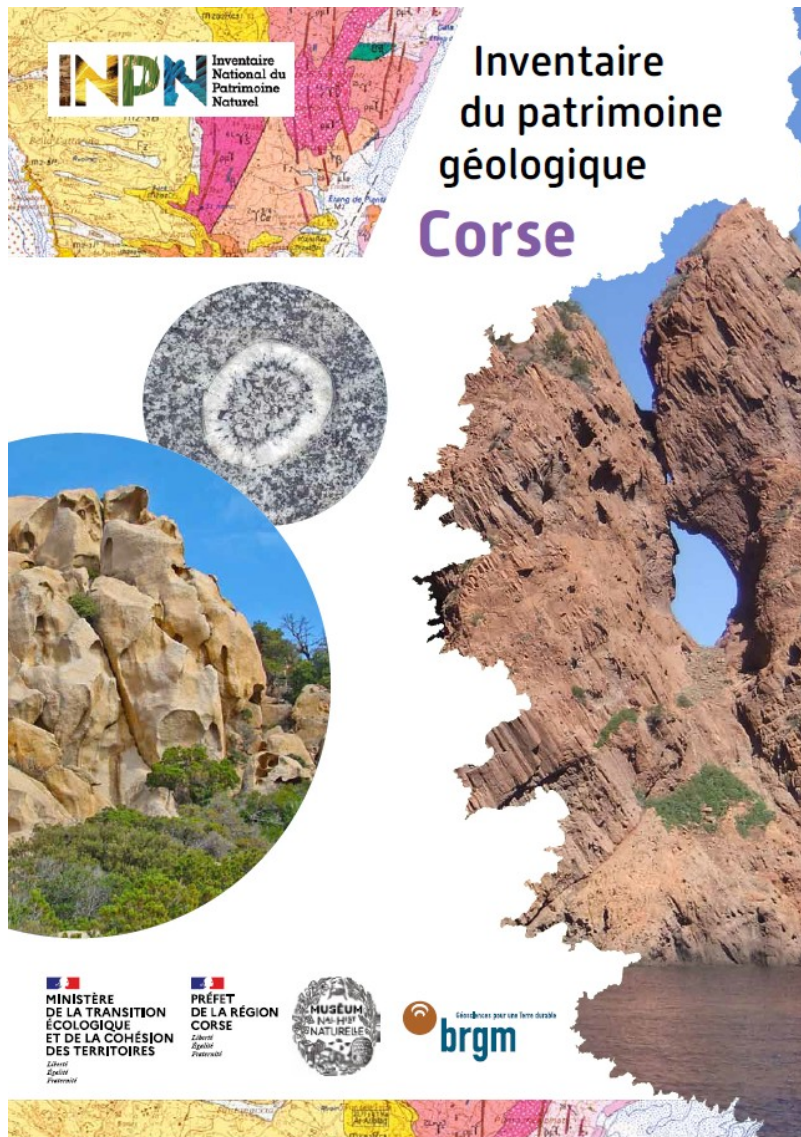
Si le principe de la préservation du patrimoine géologique a été introduit depuis la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature en permettant le classement en réserves naturelles des «gisements de minéraux et de fossiles» ainsi que des «formations géologiques, géomorphologiques et spéléologiques remarquables», la reconnaissance du patrimoine géologique en tant que tel ne remonte qu'à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité qui étend la définition du patrimoine naturel aux «richesses géologiques, minéralogiques et paléontologiques» et qui prévoit la réalisation d'un inventaire de ce patrimoine.

Pour cela et à l'instar des ZNIEFF recensant le patrimoine biologique, le ministère en charge de l'environnement a posé en 2007 les bases de l'INPG (Inventaire National du Patrimoine Géologique) ayant pour objectif de décrire et hiérarchiser les sites géologiques afin de permettre aux pouvoirs publics la définition des mesures de protection adéquates

Comme tous les inventaires patrimoniaux, il n'a pas valeur juridique, mais il constitue néanmoins une référence acceptée par tous et est utilisé par les autorités publiques dans le cadre du « Porter à connaissance » de l'Etat. Il indique la présence de sites géologiques remarquables qui requièrent une attention particulière. L'article L411-5-1 du CE prévoit que "lors de l'élaboration d'un plan, programme ou projet, le préfet communique à la commune ou à l'EPCI compétent toutes informations contenues dans ces inventaires utiles à cette élaboration".

Il est également **utile pour identifier les éventuels besoins de protection de ces sites géologiques remarquables**. Il s'agit d'un inventaire continu.

1.2 L'inventaire du patrimoine géologique de Corse : 38 sites validés en 2016



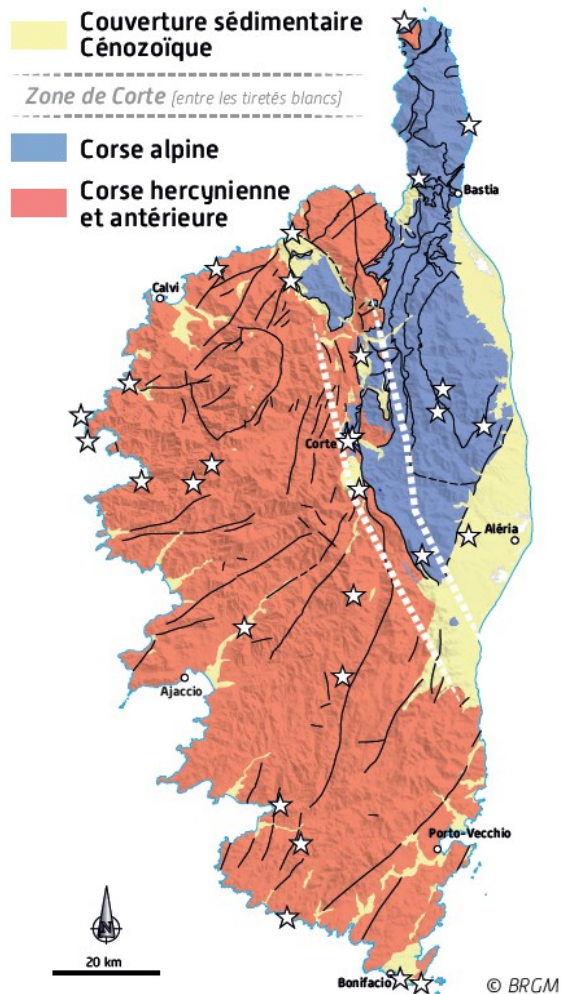
L'inventaire du patrimoine géologique, minéralogique et paléontologique de Corse s'inscrit dans le cadre de l'inventaire national du patrimoine géologique (INPG).

Lancé en 2008 par la DREAL et par la Commission Régionale du Patrimoine Géologique (CRPG) de Corse, la première phase de l'inventaire a été validée régionalement en 2014 par le CSRPN de Corse, puis nationalement en 2016, par la commission de validation nationale.

Il comprend **38 sites** répartis sur l'ensemble du territoire, parmi lesquels **11 présentent un intérêt international, 18 national et 9 régional**. Ils ont tous contribué à la compréhension de l'histoire géologique de la Corse et mettent en évidence son importante diversité géologique.

Depuis sa validation, différentes actions de communication (ouvrages, expositions, conférences et publications, carte simplifiée présentant l'histoire géologique de la Corse, plaquette de valorisation de l'inventaire en cours de réalisation) ont été organisées en partenariat avec les membres de la CRPG, le ministère de l'écologie, le MNHN et le BRGM, afin notamment de sensibiliser le grand public et les scolaires à la géodiversité.

1.3 Les composantes de la géologie de la Corse



La Corse est constituée par quatre grands domaines géologiques : la **Corse hercynienne et antérieure**, la **Corse alpine**, la **zone de Corte** et les **bassins sédimentaires**.

Corse hercynienne et antérieure

Cette partie de l'île est formée pour l'essentiel par un vaste massif granitique (batholite) composé de différents granites, et dans une moindre mesure de roches métamorphiques et sédimentaires

Au sein de ce batholite sont reconnues des roches plus anciennes : anciens sédiments, anciens granites, anciennes roches volcaniques et certaines roches métamorphiques (gneiss, micaschistes, orthogneiss) dont les âges avoisinent 700 millions d'années. Ces roches anciennes sont recouvertes en discordance par une pile de roches sédimentaires âgées de l'Ordovicien au Carbonifère. Cette Corse « ancienne » se prolonge en Sardaigne orientale (Iglesiente) et, par ailleurs, présente des similitudes avec les massifs des Maures, de l'Esterel et du Tanneron en Provence.

Corse alpine ou orientale

Cette partie formée au Cénozoïque, correspond à l'histoire géologique plus récente de l'île de Beauté. Il s'agit d'un ensemble de roches métamorphiques aussi nommées « schistes lustrés », âgées entre 170 et 100 millions d'années, et qui témoignent de l'océan alpin dit « liguro-piémontais », aujourd'hui disparu. Ces roches sont des reliques des marges continentales qui bordaient cet ancien océan et d'une partie de la croûte océanique elle-même (basaltes en coussins métamorphisés de l'Inzecca).

Zone de Corte ou dépression centrale

C'est une zone d'affrontement entre la Corse hercynienne et la Corse alpine, qui s'étend de l'embouchure du Regino (Ile Rousse) à celle de la Solenzara : zone complexe caractérisée par des écaillages et de nombreux contacts anormaux (exemple des écaillures de Corte).

Bassins sédimentaires d'âges Miocène, Pliocène et Quaternaire :

Des bassins sédimentaires se forment au Miocène alors que la Corse et la Sardaigne gagnent leur autonomie géologique. Entre 30 et 15 millions d'années, l'ouverture du

golfe du Lion est favorisée par la rotation antihoraire de la Corse et de la Sardaigne faisant jusqu'alors face à la Provence. L'océan liguro-provençal est en train de naître. La croûte terrestre s'étire, formant des bassins sédimentaires qui se remplissent de sédiments en mer et sur terre. Ces sédiments sont représentés par les grès carbonatés du bassin de Saint-Florent, par les conglomérats et les dépôts marneux et sableux du bassin de la Plaine Orientale (région d'Aléria) et par les calcarénites de Bonifacio (site Falaises de calcarénites burdigaliennes de Punta di Sperone et site des Falaises calcaires miocènes de Bonifacio à Capo Pertusato).

Les terrains corses les plus récents sont des sédiments d'âges pliocène et quaternaire. Les roches d'âge pliocène sont rares en Corse. Il s'agit de sables et de grès d'origine continentale, de sables et d'argiles sableuses d'origine marine. Dans la carrière de Péri (site "Dépôts argilo-sableux pliocènes de la carrière de Peri"), les argiles sableuses à gastéropodes et oursins comportent aussi des traces de feuilles et des paléosols indiquant un environnement de dépôt proche d'un rivage. Les sédiments d'âge quaternaire sont les alluvions fluviales (facilement observables aux embouchures des fleuves Golo et Tavignano), les cordons dunaires de l'Ostriconi ou encore les formations d'origine glaciaire (c'est le cas des pozzines quaternaires du Renoso qui témoignent du dernier stade de comblement d'un lac à l'arrière d'un cordon de moraines), ainsi que des sédiments marins.

1.4 - Les outils réglementaires : les listes départementales de sites d'intérêt géologique et les arrêtés préfectoraux de protection des sites (APPG)

Selon les dispositions du décret du 28 décembre 2015 relatif à la protection des sites d'intérêt géologique (désormais codifié aux articles L411-1 et L411-2, R.411-17-1 et R.411-17-2 du code de l'environnement), dans chaque département, **le préfet arrête la liste des sites** qui bénéficient, suite à leur inscription, de mesures de protection générales (interdiction de détruire, altérer ou dégrader le site, interdiction de prélever, détruire ou dégrader les fossiles, minéraux et concrétions présents sur ces sites).

Ces sites doivent répondre à au moins l'un des critères suivants :

- constituer une **référence internationale** ;
- présenter un **intérêt scientifique, pédagogique ou historique** ;
- comporter des **objets géologiques rares**.

En vue d'identifier les sites à intégrer sur la liste départementale, le **préfet s'appuie sur**:

- **Les sites figurant à l'inventaire régional du patrimoine géologique** : critère de référence internationale ou critère d'intérêt scientifique, pédagogique ou historique, critère de rareté de l'objet géologique, besoin de protection, menace éventuelle.
- **Les sites relatifs au patrimoine géologique recensés au sein de la S.A.P** (stratégies des aires protégées).

Les arrêtés-listes constituent le **cadre général de protection des sites d'intérêt géologique**.

- Clauses d'exemption

Dans les sites d'intérêt géologique inscrits sur la liste départementale, des autorisations exceptionnelles de prélèvement de fossiles, minéraux et concrétions à des fins scientifiques, de conservation ou d'enseignement peuvent être délivrées par le préfet.

- Procédure d'instruction

Tout comme pour les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB), la DREAL instruit les projets de création d'arrêtés-listes.

La procédure d'instruction des listes départementales (et des APPG) prévoit la consultation obligatoire (avis simples) des communes concernées, du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), du conseil des sites et la consultation du public.

S'il y a lieu, divers organismes sont également à consulter. Dans les cas présents, seront en outre nécessaires, l'avis de la chambre d'agriculture et de l'office national des forêts (ONF). En pratique, il est souhaitable que le préfet sollicite également l'avis des services de l'Etat concernés et des propriétaires.

Les arrêtés préfectoraux créant la liste départementale sont pris après recueil de ces avis. Ils sont publiés au recueil des actes administratifs et mentionnés dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans tout le département.

- **les arrêtés préfectoraux de protection de géotope (APPG)**

En complément aux arrêtés listes, le décret du 28 décembre 2015 a créé l'arrêté préfectoral de protection de géotope, relevant également du préfet de département.

L'APPG vise à protéger, par des mesures adaptées, les sites d'intérêt géologique figurant sur la liste départementale tout en tenant compte du maintien des activités existantes.

- **Contenu de l'APPG** : il peut prescrire des mesures spécifiques d'interdiction ou de limitation de certaines activités existantes afin de prévenir par leurs effets la destruction, l'altération ou la dégradation du site d'intérêt géologique, en étant proportionné aux enjeux de protection et au contexte local.

Des opérations d'entretien pourraient également être prévues à l'initiative d'acteurs locaux, mais à l'inverse de la réserve naturelle, il n'a pas compétence pour édicter des mesures de gestion (par exemple un défrichage ou un débroussaillage pour restaurer l'accès à un affleurement). Il est ainsi l'outil approprié pour préserver des sites rendus vulnérables à plus ou moins long terme.

L'APPG ne constitue pas en tant que tel une servitude d'utilité publique, toutefois l'article R.121-4 du code de l'urbanisme permet l'inscription et la préservation dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU) des «formations géologiques telles que les gisements de minéraux ou de fossiles, les stratotypes, les grottes ou les accidents géologiques remarquables».

2 - Présentation des sites géologiques proposés à l'inscription sur les listes départementales

Au total, **9 sites** d'intérêt géologique ont été retenus par la CRPG : **2 en Corse-du Sud et 7 en Haute-Corse.**

Conformément au décret du 28 décembre 2015 relatif à la protection des sites d'intérêt géologique, les critères retenus par la CRPG pour l'établissement de cette liste ont été les suivants :

Les 9 sites sont tous inscrits à l'inventaire du patrimoine géologique de Corse et 3 d'entre eux sont également recensés sur la liste des sites de la S.A.P Corse (stratégie d'aires protégées) (le site « **Dépôts détritiques oligocènes du Vazzio** », le site des « **Péridotites du Monte Maggiore** » et le site des « **Pillow-lavas jurassiques de l'Inzecca** »). Ces trois sites ont été sélectionnés en raison de leur intérêt patrimonial de niveau international.

Les données qui suivent sont issues des fiches ci-jointes de saisie de données de l'INPG qui constituent le document formel d'inventaire des sites géologiques.

2.1 Les sites proposés sur la liste départementale de Corse-du-Sud

2.1.1 Dépôts détritiques oligocènes du Vazzino (commune d'Ajaccio)

Fiche INPG : CSC0017

- Description du site et intérêt

C'est le **seul affleurement corse daté de l'oligocène supérieur** (Chattien terminal). Il a livré un fossile du plus vieux mammifère de Corse (*Amphitragulus quercyi* (Blondel 1997), affilié au genre *Pomelomeryx* (Pomel, 1853)). Il documente le début de la période pendant laquelle la microplaque Corse-Sardaigne se sépare de la plaque européenne et effectue une rotation anti-horaire de 45 °. Il documente aussi les mouvements migratoires des mammifères ruminants entre l'Asie et l'Europe. Dans les grès de la base de la dalle, aujourd'hui recouverte de terre et d'herbes, ont été extraits des fossiles de végétaux.

- Périmètre retenu

L'emprise du site est très réduite, il s'agit d'un affleurement rocheux, constitué d'une dalle d'environ 300 m d'épaisseur, situé dans le quartier du Vazzino à Ajaccio. Le gisement fossilifère, représenté par un talus, ne couvre qu'une superficie de 25 m².



- Rareté du site, menaces, besoin de protection

Le site « **Dépôts détritiques oligocènes du Vazzino** » est un site géologique remarquable, dont l'**intérêt patrimonial est reconnu de niveau international** par l'inventaire du patrimoine géologique de Corse. Ce site est également **recensé sur la liste des sites de la S.A.P Corse** (stratégie d'aires protégées).

Le secteur est déjà fortement urbanisé, depuis de nombreuses années, classé au PLU de la ville d'Ajaccio en zone urbanisable. Le site ne bénéficie d'aucun statut de protection.

L'affleurement rocheux étant situé juste au-dessus de la route, celui-ci pourrait être potentiellement menacé de destruction par des aménagements (risque d'élargissement de route notamment).

La DREAL a, dès 2013, porté à la connaissance de la commune l'existence de ce site et demandé qu'une mise en défens de cet affleurement puisse être opérée. Une visite sur site a également eu lieu en 2016 avec des agents du service environnement de la mairie d'Ajaccio.

Pour information, M. et Mme Ferrandini, les géologues qui ont fait la découverte de ce site, ont prélevé le fossile qu'ils ont trouvé sur place à l'époque, pour en réaliser une empreinte. Toutefois, il peut potentiellement y avoir d'autres fossiles encore présents ce qui justifie le besoin de protéger ce site.

2.1.2 Diorite orbiculaire carbonifère de Sainte-Lucie de Tallano (commune de Sainte-Lucie de Tallano)

Fiche INPG : CSC0022

- Description du site et intérêt

C'est une roche traditionnellement appelée "diorite orbiculaire" mais on la connaît aussi sous le nom de "corsite" ou de "napoléonite", roche ornementale du Carbonifère, exploitée au milieu du 20ème siècle.

C'est un **lithotype** (type caractéristique de roche utilisé comme référence pour la description pétrographique visuelle et macroscopique d'échantillons de roche). On y observe des cristallisations sous forme d'orbicules alternant minéraux noirs (amphiboles) et blancs (feldspaths) et présentant plusieurs enveloppes concentriques (parfois sept à huit) : faciès remarquable en Corse.

Le site a fait l'objet d'une exploitation de la roche à des fins ornementales au milieu du 20ème siècle. Roche ornementale ayant suscité de nombreuses visites touristiques. Un marché économique entre collectionneurs et bijoutiers s'est développé en Corse.

Intérêt pédagogique : illustration de la disparition d'un objet géologique remarquable et exemple de résultat esthétique issu du hasard de la cristallisation

Intérêt pour l'histoire des sciences géologiques : roche très recherchée pour l'étude de sa formation et des cristallisations particulières.

- Périmètre retenu

Géographiquement, le gisement de cette roche se situe à 500 m au Sud-Ouest de la Punta di Cumpulaccia. La carrière où elle a été exploitée jusqu'à épuisement du gisement est de petite taille (quelques dizaines de mètres carrés).

Le gisement de la roche en place fut trouvé par M. Mathieu en 1809, à Ste-Lucie-de-Tallano. Il est actuellement entouré d'un épais maquis. La masse dans laquelle se trouvent les orbicules se voit sur une longueur d'environ 300 m dans la direction WSW-ENE ; on l'observe aussi en un autre point à 120 m dans la direction opposée.



- Rareté du site, menaces, besoin de protection

Le site de « la diorite orbiculaire » est un site géologique remarquable, dont l'**intérêt patrimonial est reconnu de niveau international** par l'inventaire du patrimoine géologique de Corse.

Le site ne bénéficie d'aucun statut de protection et appartient à un propriétaire privé. La commune de Sainte-Lucie de Tallano ne dispose d'aucun document d'urbanisme, le site est donc régi par le RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Le gisement connu à ce jour est épuisé et a été pillé. Des études et investigations complémentaires seraient nécessaires pour vérifier si le gisement est complètement épuisé ou s'il est présent à proximité du site.

2.2 Les sites proposés sur la liste départementale de Haute-Corse

2.2.1 Péridotites jurassiques du Monte Maggiore (commune d'Ersa)

Fiche INPG : CSC0038

- Description du site et intérêt

C'est une **portion de manteau océanique ligure** (péridotites et filons de gabbros), **exemple d'accrétion magmatique jurassique**. Il permet d'observer le processus de fusion partielle du manteau supérieur lors de son exhumation progressive.

Ces péridotites témoignent de la limite avec la discontinuité de Mohorovicic (limite entre la croûte terrestre et le manteau supérieur de la Terre). On observe des filons centimétriques à décimétriques de gabbro et des filonnets millimétriques de plagioclase qui imprègnent la roche (péridotite). Les péridotites du Monte Maggiore sont peu serpentinisées, sauf le long de fractures au sein du massif. Il s'agit ici essentiellement de lherzolites, passant localement à des harzburgites et dunites.

Intérêt pédagogique : observation d'une portion de manteau océanique ligure

- Périmètre retenu

Les péridotites du Monte Maggiore sont visibles en bord de mer, à l'extrémité nord-ouest du Cap Corse où se situe le sémaphore du Cap Corse. Le périmètre retenu s'appuie sur les contours géologiques.



Affleurement de péridotites sous le sémaphore du Cap Corse



Vue d'ensemble du manteau lithosphérique et des filons de gabbro intrusifs

- Rareté du site, menaces, besoin de protection

Le site «**Péridotites jurassiques du Monte Maggiore**» est un site géologique remarquable, il s'agit d'affleurements exceptionnels, dont l'**intérêt patrimonial est reconnu de niveau international** par l'inventaire du patrimoine géologique de Corse. Ce site est également **recensé sur la liste des sites de la S.A.P Corse** (stratégie d'aires protégées).

Il bénéficie de plusieurs statuts de protection : en partie en site classé et en site Natura 2000.

Le site n'est soumis à aucune menace anthropique connue, mais à une vulnérabilité naturelle (érosion).

2.2.2 Pillow-lavas jurassiques de l'Inzecca (commune de Ghisoni)

Fiche INPG : CSC0007

- Description du site et intérêt

Les pillow-lavas se présentent sous forme de coussins ou de sacs empilés (diamètre de l'ordre du mètre), parfois éclatés, parfois emballés dans un ciment de verre volcanique. **Ils sont les témoins d'un ancien plancher océanique jurassique moyen à supérieur**, lié à l'ouverture de l'océan liguro-piémontais qui séparait la Corse occidentale des terrains du Nord de l'Italie. Ce sont d'anciennes coulées volcaniques sous-marines d'épaisseur considérable. Elles sont aujourd'hui situées à l'intérieur des terres et forment des falaises de dizaines de mètres de hauteur.

Intérêt pédagogique : observation d'un ancien plancher océanique situé aujourd'hui à l'intérieur des terres

- Périmètre retenu

Divers affleurements appartenant à la série ophiolitique de l'Inzecca sont observables le long de la RD 344. Ils forment des falaises de dizaines de mètres de hauteur. Le périmètre retenu s'appuie sur les contours géologiques, d'une superficie totale de 21 hectares.



Empilement de basaltes en coussins



Affleurement de pillow-lavas

- Rareté du site, menaces, besoin de protection

Le site « **Pillow-lavas jurassiques de l'Inzecca** » est un site géologique remarquable, témoin d'un ancien plancher océanique jurassique moyen à supérieur dont l'**intérêt patrimonial est reconnu de niveau international** par l'inventaire du patrimoine géologique de Corse.

Ce site est également **recensé sur la liste des sites de la S.A.P Corse** (stratégie d'aires protégées). Le site bénéficie de plusieurs statuts de protection : site classé, site Natura 2000.

Menaces : les projets d'aménagements routiers ou de recalibrage de la route peuvent constituer une menace. Il est également soumis à une vulnérabilité naturelle (érosion).

2.2.3 Monolithe d'Algajola et carrière de granite carbonifère (commune de Corbara)

Fiche INPG : CSC0010

- Description du site et intérêt

Le monolithe d'Algajola est une colonne imposante de 17 m de long pour environ 3 m de diamètre, **montrant une taille remarquable de la pierre**. Il a été taillé sur place dans une ancienne carrière située dans une zone où l'on observe de grandes coupoles de granite peu faillées. Il a été créé en 1839 pour servir de soubassement à une statue monumentale de Napoléon, dont l'installation était prévue à Ajaccio. Il possède 32 faces et pèse près de 272 tonnes.

Le "granite" d'Algajola ("granite à sphène" des anciens auteurs) est une roche mauve, grise et noire ou rose verdâtre caractérisée par la présence de grands cristaux clairs correspondant à deux feldspaths (microcline et plus rarement orthose colorée en rose clair par une fine poussière d'hématite, et plagioclase) et de petits cristaux de biotite, amphibole et pyroxène. **Cette roche est remarquable par l'abondance et la taille exceptionnelle** d'un minéral habituellement accessoire, le sphène dont les cristaux automorphes, de couleur miel, ont en général une taille de 2 à 5 mm. Cette roche est en réalité une syéno-monzonite quartzique, d'âge carbonifère. Elle a été exploitée à des fins ornementales au 19^{ème} siècle. Le "granite" d'Algajola a permis de réaliser quelques ouvrages en Corse ainsi que les colonnes de la chapelle des Médicis à Florence et la base de la colonne Vendôme à Paris.

Intérêt pédagogique : permet la description et l'analyse de la paragenèse minérale. Il permet également d'observer la taille remarquable de la pierre.

- Périmètre retenu

Ce monolithe se situe en réalité sur la commune de Corbara, sur la RN 197 à environ 2 km après Algajola en direction de l'île Rousse.



- Rareté du site, menaces, besoin de protection

Le site du « **Monolithe d'Algajola** » est un site géologique dont l'**intérêt patrimonial est reconnu de niveau national** par l'inventaire du patrimoine géologique de Corse.

Le site ne bénéficie d'aucun statut de protection et est situé sur un terrain appartenant à des propriétaires privés.

Menaces : le site n'est soumis à aucune menace anthropique connue, mais à une vulnérabilité naturelle (érosion). Il est actuellement envahi par la végétation.

2.2.4 Brèche ossifère pléistocène de Corte (commune de Corte)

Fiche INPG : CSC0020

- Description du site et intérêt

C'est une brèche osseuse grossière calcifiée, du Pléistocène moyen, qui résulte du colmatage d'une fracture de 2 m de large et de 8 m de long. Ce gisement se situe dans la zone de contact entre la Corse hercynienne et la Corse alpine, au sein des écailles prépiémontaises cortenaises. Il repose sur des bancs de calcaires métamorphisés du Jurassique supérieur.

Remarquable par la présence de 344 restes du cervidé nain endémique corso-sarde, le cerf de Caziot, *Megaloceros (Nesoleipoceros) cazioti* Depéret, 1897. Parmi les autres fossiles découverts : le grand mulot *Rhagamys orthodon* Hensel, 1856 ; le petit mulot *Rhagamys minor* Brandy, 1978 ; le campagnol *Microtus (T.) henseli* Forsyth-Major, 1905 ; la musaraigne *Episoriculus corsicanus* Bate, 1944 ; le lapin-rat *Prolagus sardus* Wagner, 1829 ; le cuon sarde *Cynotherium sardous* Studiati, 1857 ; le crapaud vert *Bufo viridis* Laurenti, 1768 ; le hibou grand duc nain fossile *Bubo insularis* Mourer-Chauviré et Weesie, 1986.

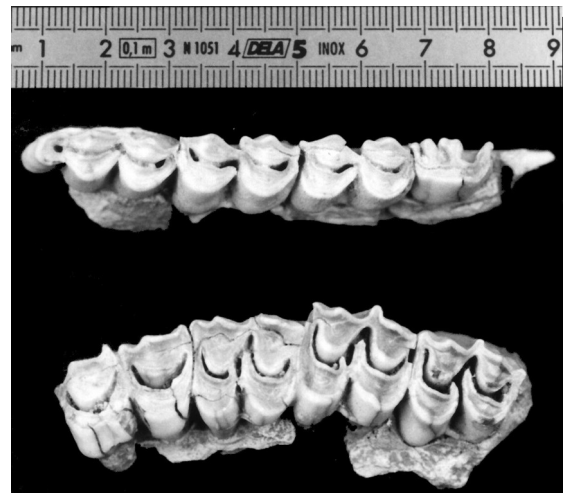
Intérêt pédagogique : observation in situ des fragments de la brèche, des fragments de calcite et de rares vestiges osseux calcifiés.

- Périmètre retenu

D'une superficie d'environ 30 m², le gisement, à 320 m d'altitude, est situé à 500 m au Nord-Est de la gare de Corte, sur la rive gauche du Tavignano, en bordure de la RD 39.



Brèche ossifère de Corte



Dentition du cerf de Caziot de la brèche de Corte

- Rareté du site, menaces, besoin de protection

Le site de la « **Brèche ossifère pléistocène de Corte** » est un site géologique dont l'**intérêt patrimonial est reconnu de niveau régional** par l'inventaire du patrimoine géologique de Corse.

Menaces : le site ne bénéficie d'aucun statut de protection forte. Bien que classé en zone naturelle au Plan Local d'Urbanisme de la commune, le secteur alentour est déjà urbanisé, avec la construction d'un lotissement à proximité immédiate du site sur des poches d'argile de décalcification.

Par ailleurs, la brèche étant située juste au-dessus de la route, celle-ci pourrait être potentiellement menacée de dégradation par des aménagements (risque d'élargissement de route notamment).

A noter que le site subit également une érosion naturelle (dissolution et lessivage de la brèche osseuse par les eaux de pluies).

2.2.5 Verde di Corsica jurassique d'Orezza (communes de Pietricaggio, Piobetta)

Fiche INPG : CSC0034

- Description du site et intérêt

En Castigniccia, le faciès « Verde di Corsica » affleure sous forme de blocs dans les cours des torrents du bassin du Fium'Alto et en moindre quantité dans le bassin d'Alesani (galets). D'autres gisements moins intéressants existent à Nocario, Pie-d'Orezza et Piedipartino. Cette roche, altérée, peut également être observée dans le Cap Corse (entre la marine de Giottani et l'ancienne mine de Canari), où l'ensemble des affleurements est en éboulis.

Le Vert d'Orezza (Verde di Corsica) et les roches associées sont des euphotides à cristaux de grande taille : plagioclases saussuritisés (transformés en épidote, albite, lawsonite) et pyroxène (smaragdite, de couleur vert émeraude ou gris bleuté, pouvant atteindre 5 cm de long). C'est une **roche ornementale remarquable en Corse, gisement unique au monde**.

Ces métagabbros font partie des termes ophiolitiques de la zone des schistes lustrés de la série de la Castagniccia. Les ophiolites se sont formées au Jurassique dans l'océan liguro-piémontais et ont été affectées par le métamorphisme alpin à l'Eocène supérieur.

La roche est extrêmement difficile à tailler et le polissage de cette dernière accentue les variations de tonalité. La teinte varie d'un échantillon à l'autre: verte, gris argent, bleuté, selon les proportions des différents minéraux.

Intérêt pédagogique: observation et description d'une roche ornementale de tout premier ordre.

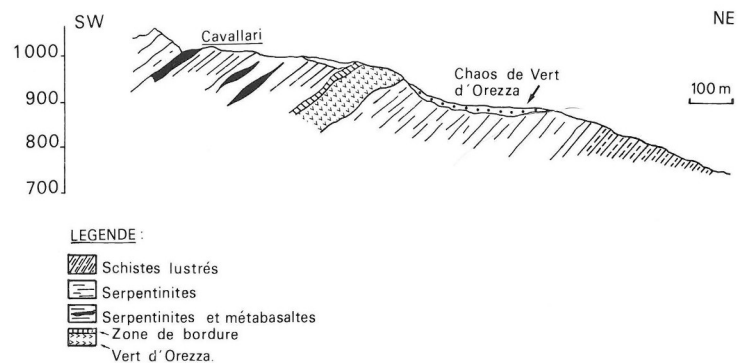
Intérêt pour l'histoire des sciences géologiques : le Vert d'Orezza est utilisé en bijouterie et en pierre ornementale. Il a été utilisé notamment pour la décoration de l'intérieur de la chapelle des Princes à Florence.

- Périmètre retenu

D'une superficie totale de 118 hectares, plusieurs gisements sont reconnus ; certains sont en place, d'autres en éboulis aux alentours de Carchetto-Brustico. Des blocs de grande taille sont observables de part et d'autre de la RD 71.



Echantillons de Verde di Corsica



- Rareté du site, menaces, besoin de protection

Le site du « **Vert d'Orezza** » est un site géologique dont l'**intérêt patrimonial est reconnu de niveau international** par l'inventaire du patrimoine géologique de Corse.

Menaces : le site ne bénéficie d'aucun statut de protection forte, il est situé en partie en site Natura 2000 et en ZNIEFF de type 1 et 2. Bien que le site ne soit soumis à aucune menace anthropique connue, compte tenu de sa rareté, il est nécessaire de prévoir une protection pérenne de ce gisement.

A noter qu'un projet de réouverture de l'ancienne carrière située sur la commune de Carchetto-Brustico est en cours. Celui-ci est situé en dehors du périmètre du site proposé sur l'arrêté-liste de géotope. En effet, la zone à exploiter est constituée uniquement d'éboulis, contrairement aux 2 affleurements en place pris en compte dans l'inventaire et dans l'arrêté-liste, et qui sont cartographiés sur la carte géologique Cervione 1111 à 1/50 000. Il s'agit d'une carrière ornementale de très faible production.

Une réactualisation du zonage de l'inventaire régional du patrimoine géologique pour le site du Vert d'Orezza est également envisagée, afin d'y inclure les éboulis situés à proximité du site d'exploitation.

2.2.6 Nummulites éocènes de Balagne (commune de Palasca)

Fiche INPG : CSC0025

- Description du site et intérêt

Le site est représenté par un muret, qui est le témoin le plus visible de l'affleurement de calcaires à Nummulites. Cet affleurement de calcaire est considéré comme unique en Corse. Les blocs taillés du muret ont été extraits localement, et l'endroit même de l'extraction constitue désormais le parking qui est désormais clôturé. Ces calcaires gris blanchâtres, généralement gréseux, riches en grands foraminifères font partie de la série autochtone de la nappe de Balagne.

Bien que les Nummulites (foraminifères benthiques) n'excèdent pas ici 5 cm, on considère que **cet affleurement de calcaire est unique en Corse**. Le site est un **très bel exemple d'accumulation de Nummulites pluricentimétriques**.

La présence de l'espèce *N. brongniarti* a permis d'attribuer un âge éocène supérieur (Bartonien) à la série autochtone dont font partie les blocs taillés du muret. Les Discocyclines, autres foraminifères benthiques, sont aussi observables à cet endroit.

Intérêt pédagogique: observation de Nummulites bien conservées.

- Périmètre retenu

Le site se trouve en bordure de route, sur la RN197, au Sud de Palasca.



Exemple de menace anthropique : muret reconstruit avec du granite et les anciennes roches à Nummulites sont en partie désormais dans le ravin



Nummulites dans les calcaires dont les blocs constituent le petit muret près de Palasca

- Rareté du site, menaces, besoin de protection

Le site des « **Nummulites** » est un site géologique dont l'intérêt patrimonial est reconnu de niveau régional par l'inventaire du patrimoine géologique de Corse.

Menaces : le site ne bénéficie d'aucun statut de protection.

Compte tenu de sa rareté (affleurement de calcaire unique en Corse), une protection pérenne de ce site est préconisée, afin de protéger les pierres du muret et du petit pont à proximité qui pourraient être potentiellement menacés de dégradation par des aménagements (risque d'élargissement/de recalibrage de la route notamment). Le site peut également être soumis à un risque de prélèvements et donc de pillage.

A noter que le site subit également une érosion naturelle.

2.2.7 Faunes pléistocènes de l'abri sous roche (nord-ouest) de la Punta di a Coscia (commune de Rogliano)

Fiche INPG : CSC0021

- Description du site et intérêt

La roche encaissante sur laquelle se trouve la grotte de la Coscia est constituée par des calcaires et marno-calcaires du Jurassique affectés par la tectonique alpine très complexe. La grotte de la Coscia fut au Pléistocène moyen, une très vaste cavité (70 à 80 m d'ouverture sur le front de mer, 100 m environ de profondeur) creusée lors d'anciens niveaux marins dans les calcaires métamorphisés du Trias-Lias. Son histoire géologique et son remplissage sont très complexes.

C'est une grotte calcaire du Pléistocène, située en bordure de mer ayant permis la découverte et les études (morphologique, biométrique, évolutive) de **la plus importante population de cerf de Caziot connue à ce jour en Corse**. L'étude taphonomique des ossements a permis de conclure à une accumulation naturelle. Ont été également découverts de nouveaux taxons (oiseaux notamment, qui ont permis une reconstitution paléoenvironnementale). Une partie du plafond de cet abri nord-ouest s'est effondré à cause des variations d'humidité. La grotte est fermée au public et est très dégradée.

Intérêt pédagogique: observation in situ d'une accumulation osseuse d'origine naturelle.

- Périmètre retenu

D'une superficie d'environ 1000 m², la grotte de la Coscia (ou grotte de la Batterie), se situe à l'extrémité nord-est du Cap Corse, en bordure de mer. Il s'agit d'une vaste grotte de 35 m de diamètre et d'une hauteur maximale de 8 m dans laquelle deux zones (zone nord-ouest et zone sud-ouest) ont été identifiées. Elle a été découverte en 1954 par le géologue Ottmann.

- Rareté du site, menaces, besoin de protection

« **La grotte de la Coscia** » est un site géologique dont l'**intérêt patrimonial est reconnu de niveau national** par l'inventaire du patrimoine géologique de Corse.

Le site est classé au titre des monuments historiques, également en site classé au titre du code de l'environnement et en site Natura 2000.

Menaces :

le site peut être soumis à un risque de prélèvements et donc de pillage. La porte d'entrée du site a été endommagée et nécessiterait d'être réparée afin d'empêcher d'y accéder.

La grotte est soumise à une vulnérabilité naturelle, par altération météorique (alternances dans la grotte de phases d'humidité et de sécheresse) détériorant les ossements et les sédiments.



Gisement de la Punta di a Coscia , vu de l'extérieur



Vue d'ensemble du secteur nord-ouest de la Punta di a Coscia

Ainsi, les 9 sites géologiques proposés présentent tous l'ensemble des critères justifiant leur inscription sur les listes départementales des sites d'intérêt géologique prévue à l'article R.411-17-1 du code de l'environnement.